

### Editorial

Le temps s'est arrêté au mois de mars nous laissant abasourdis, et dans l'expectative pendant plusieurs semaines. Le virus méconnu nous a privé de la liberté d'aller et venir au gré de nos envies.

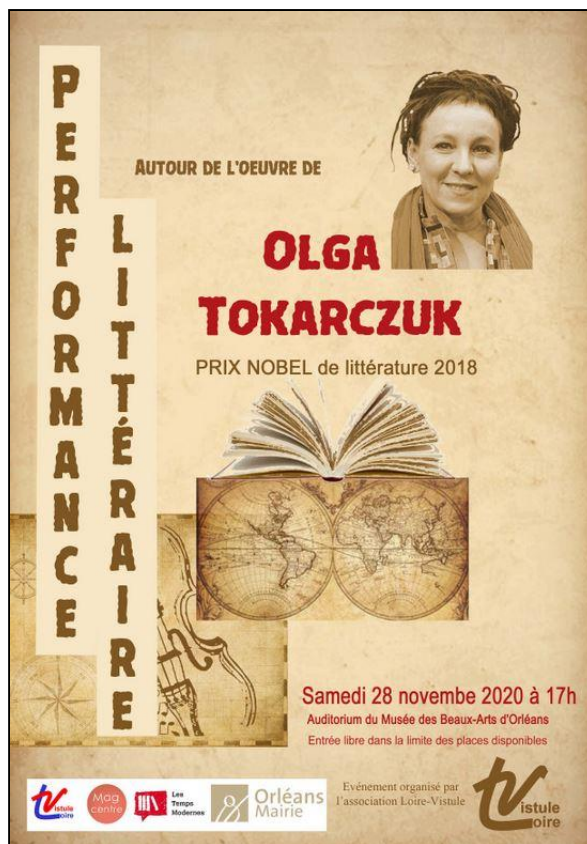
Pour notre association, cette première partie de l'année s'est terminée abruptement. La projection du film documentaire « Les Filles de l'Escadron bleu » a été annulée et la conférence-spectacle en hommage à l'écrivaine polonaise, Olga Tokarczuk, lauréate du prix Nobel de littérature 2018, a été reportée.

Cependant, une fois la surprise du confinement passée, nos projets ont rapidement repris. Notre événement « Performance littéraire autour de l'œuvre d'Olga Tokarczuk » se déroulera le samedi 28 novembre. Il nous (re)plongera dans le récit de la célèbre romancière polonaise.

D'autres projets suivront, contribuant ainsi à mettre en lumière l'histoire et la culture polonaises. De ces rencontres émergeront de nouvelles idées nous permettant d'innover et de nous adapter à la situation actuelle.

Cette époque incertaine nous offre, néanmoins, l'occasion de nous recentrer sur les valeurs qui nous sont chères. L'école polonaise pour les enfants en est le parfait exemple grâce à des temps d'échange et de partage qui nous tiennent tant à cœur et nous permettent de nous projeter plus sereinement dans l'avenir.

Dorota Moureaux



En raison de la covid19 et du confinement, l'organisation de l'événement Loire-Vistule en l'honneur d'Olga Tokarczuk, récente prix Nobel de littérature a dû être différé. Mais l'envie de proposer une nouvelle date restait entier, d'autant plus qu'une partie du travail de préparation était déjà faite. Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que cet événement, assez exceptionnel dans son déroulement, aura lieu samedi 28 novembre prochain à 17 heures, dans l'auditorium du Musée des Beaux-Arts, grâce au partenariat avec la mairie d'Orléans. A noter que l'entrée sera libre, en fonction des places disponibles et des contraintes sanitaires en vigueur.

Il s'agira d'une « Performance Littéraire et Musicale » autour d'Olga Tokarczuk dont des extraits de ses textes seront lus principalement en français mais aussi en polonais par

Céline Surateau, lectrice-colporteuse de textes à voix haute, et Magda Lena Gorska, conteuse-chanteuse bien connue de l'association puisqu'elle est adhérente. Ces lectures seront illustrées et agrémentées musicalement au violoncelle par Carl-Line Borel, musicienne et professeure.

Avant que vous écoutiez ses textes, la traductrice actuelle d'Olga Tokarczuk, Maryla Laurent, sera interviewée par Gérard Poitou, journaliste à Mag-Centre et adhérent de Loire-Vistule. Pour le côté musical, Guillaume Dettmar, violoniste spécialiste des musiques de l'Est interviendra en duo, en introduction et en conclusion de cette riche soirée artistique.

En échantillon, voici un court chapitre intitulé « **La langue est le muscle le plus puissant du corps humain** » provenant du livre « **LES PEREGRINS** »

*« Il existe des pays où les gens parlent anglais. Mais ils ne le parlent pas comme nous qui avons notre propre langue, cachée dans nos bagages à main, dans nos trousseaux de toilette. L'anglais, nous n'y avons recours qu'en voyage, à l'étranger et dans nos contacts avec des étrangers. Bien qu'il soit difficile de l'imaginer, l'anglais est la seule vraie langue de ces gens-là. Et, bien souvent, la seule ! Ils n'en ont pas une autre sur laquelle se rabattre dans les moments de désarroi.*

*Comme ils doivent se sentir perdus dans un monde où tout est écrit dans leur langue ! Les notices d'utilisation, les paroles des chansons les plus bêtes, les menus des restaurants, les plus rébarbatifs des correspondances commerciales, et même les boutons d'ascenseur ! Lorsqu'ils parlent, ils peuvent à tout instant être compris par le premier venu, et ils sont sans doute obligés de coder tous leurs messages écrits. Où qu'ils se trouvent, tout le monde dispose d'un accès illimité à tout ce qu'ils sont. Tout et tout le monde.*

*Je me suis laissé dire qu'on envisagerait de mettre ces gens sous protection et, le cas échéant, de mettre à leur disposition une langue mineure, une langue déjà disparue, dont personne n'a plus besoin. Et comme ça, ils auraient au moins quelque chose à eux, une langue en propre. »*

## France-Pologne : Les fausses jumelles du droit

On a parfois tendance à penser que les différences entre la loi polonaise et française sont minimales. Cela est sûrement lié au fait que le code napoléonien constituait une source d'inspiration pour de nombreux systèmes juridiques y compris pour le système polonais. Néanmoins, les personnes confrontées aux problèmes juridiques transfrontaliers découvrent souvent que les choses sont plus compliquées notamment en matière d'héritage.

Il suffit de comparer la longueur de la procédure. La durée du règlement d'une succession en France est d'environ 6 mois. En revanche, en Pologne, une succession « légale » (c'est-à-dire une succession sans testament) peut être réglée ... même en une heure ! Bien entendu, tout dépend de la complexité de l'affaire et s'il y a un conflit entre les héritiers. Plus précisément, les héritiers se présentent auprès d'un notaire avec un acte de décès. Celui-ci enregistrera par la suite une déclaration d'acceptation d'héritage dans un registre de notaires. Le coût d'une telle démarche s'élève à environ 200 à 500 PLN (50 -125 euros).

L'autre divergence majeure concerne l'aspect fiscal. Dans ce domaine, la législation française est connue pour ses taxes élevées qui doivent par ailleurs être acquittées dans les 6 mois suivants le décès. Certes, les successeurs en ligne directe (notamment les parents, les enfants, les petits-enfants) bénéficient d'un abattement allant jusqu'à 100 000 euros. Cependant, une fois cette somme dépassée, ils devront payer les impôts sur l'actif restant. En Pologne les personnes faisant parties de la famille la plus proche (les époux, enfants, parents, petits enfants) n'ont aucun impôt sur l'héritage à régler à condition d'avoir respecté certaines formalités.

Ces quelques éléments intéressants illustrent les différences entre ces deux systèmes juridiques en dépit de fondations communes.

Zuzanna Piotrowska

*L'objectif de cet article n'est pas de donner des conseils juridiques, mais de présenter aux lecteurs quelques différences entre la loi française et la loi polonaise.*

## NOMBREUSES COMMEMORATIONS EN POLOGNE

80 ans 1940: Katyn

75 ans 1945: «Libération du territoire polonais»

50 ans 1970: Emeutes à Szczecin, Gdynia, Gdansk

40 ans 1980: Mouvements de grèves et création du syndicat Solidarnosc

10 ans 2010: Catastrophe aérienne de Smolensk

Cette année 2020 en Pologne est très riche en commémorations historiques. En effet, l'année 2020 est l'année des 80 ans du massacre de Katyn, les 75 ans de la « Libération de la Pologne » par l'armée Rouge, le cinquantième anniversaire des grèves et des émeutes sur la côte baltique, évidemment le quarantième anniversaire des grèves et de la création du syndicat Solidarnosc et enfin le dixième anniversaire de la catastrophe aérienne de Smolensk.

Les premières commémorations se sont déroulées pendant la pandémie et le confinement. Ainsi la commémoration du massacre de Katyn a été réduite au minimum ainsi que la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale (la Russie a même annulé le grand défilé prévu sur la Place Rouge).

Katyn:

Après la campagne de septembre 1939 et l'invasion du territoire polonais par les Soviétiques alliés de l'Allemagne nazie, de nombreux officiers polonais sont fait prisonniers par l'armée Rouge et envoyés en captivité en Union soviétique. Au début de l'année 1940 Staline décide avec le Politburo l'assassinat de plus de 20 000 officiers polonais représentant les cadres de la nation polonaise (médecins, ingénieurs, enseignant, prêtres ...). Au cours du mois d'avril ces officiers sont assassinés dans la forêt de Katyn près de Smolensk. Durant plus de 50 ans les Soviétiques ont refusé de reconnaître ce crime en l'attribuant aux Allemands.

C'est pour commémorer ces événements que le président polonais Lech Kaczynski ainsi que 95 personnalités de l'Etat polonais se sont rendus à Smolensk pour assister à la cérémonie. Leur avion s'est écrasé le 10 avril 2010.

C'est à cette occasion que cette année les autorités polonaises devaient célébrer les 10 ans de la catastrophe aérienne. La pandémie de Covid19 a réduit les cérémonies au strict minimum déclenchant une polémique en Pologne. En effet, Jaroslaw Kaczynski frère du défunt président s'est recueilli auprès de la tombe de son frère provoquant une polémique car au même moment l'Etat interdisait tout recueillement en raison de la pandémie.

L'autre grand événement qui n'a pas été commémoré est la fin de la deuxième guerre mondiale.

Un grand débat en Pologne s'est fait jour à propos de la pertinence du terme de Libération par l'armée Rouge du territoire polonais. Certains historiens rappellent que la Pologne en 1945 est passée d'une occupation (nazie allemande) à une autre occupation (soviétique).

C'est pour cette raison que j'emploie le terme de Libération entre guillemet. Ce débat a opposé la gauche anciennement communiste à la droite qui est actuellement au pouvoir.

Au mois de mai il n'y a eu aucune commémoration rappelant la fin de la deuxième guerre mondiale.

Le 31 août devaient se dérouler (nonobstant la pandémie) les festivités liées aux grandes grèves et la création du syndicat Solidarité.

A la fin de l'année aux alentours du 17 décembre les villes de Szczecin, Gdansk et Gdynia vont rappeler les émeutes durement réprimées par le pouvoir communiste.

Paul C.

## 1<sup>er</sup> septembre 1939 – 31 Août 1980 Deux événements marquants l'histoire Polonaise

On pouvait lire dans le Sud-Ouest du 1<sup>er</sup> septembre 2020 :

*« L'icône de la lutte anticommuniste polonaise Lech Walesa, 76 ans, a mis en garde contre le populisme, au moment où son pays, profondément divisé, marquait les quarante ans d'un accord historique qui a donné naissance au mouvement syndical indépendant Solidarité. « Des inquiétudes sur l'état de la démocratie polonaise se manifestent depuis 2015., date à laquelle le parti populiste nationaliste Droit et Justice (PIS) a pris le pouvoir et a entamé des réformes controversées, critiquées à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les gens élisent aujourd'hui des populistes et des démagogues parce qu'ils promettent le changement. Ils ont correctement diagnostiqué les problèmes d'aujourd'hui mais leurs remèdes est mauvais... »*

Nous complétons cet article en rappelant un événement tout aussi marquant de l'histoire polonaise, un événement survenu à la même période mais bien des années plus tôt. Le 1<sup>er</sup> septembre 1939 le cuirassé Schleswig-Holstein, qui mouillait dans le port de Dantzig (Gdansk aujourd'hui) ouvre le feu sur la garnison polonaise de Wasterplatte déclenchant ce qui allait devenir la deuxième guerre mondiale. Certes, des festivités ont été organisées sur place par le présent gouvernement, mais le furent sans avoir invité le nouveau Président (Maire) de Gdansk, Madame Dulkiewicz, élue à la suite de l'assassinat de Monsieur Adamowicz, son prédécesseur, à cette même fonction, quelques mois auparavant. Nous ne pouvons que regretter que ces deux anniversaires n'aient pas renforcé le sentiment d'unité nationale, quelque peu malmené ces derniers temps, mais espérons malgré tout que le mot « Solidarnosc » retrouve tout son sens. ZG



### In memoriam Krzysztof Penderecki

Cet immense compositeur polonais est mort le 29 mars 2020 des suites d'une longue maladie. Le monde musical en Pologne est très riche au XXe siècle mais il est un des très rares compositeurs de musique contemporaine à avoir trouvé un large public en Pologne et dans le monde entier.

Né le 23 novembre 1933 à Debica, près de Cracovie, il reçoit son premier violon à l'âge de 12 ans. Il fera ses études à Cracovie où il enseignera à partir de 1972. Son œuvre fait la part belle aux cordes, aux percussions et au chant choral.

Cet homme a eu plusieurs vies : *Le musicien*.

Comme musicien, s'il explore les langages musicaux du XXe siècle : la musique sérielle, l'atonalité, le compositeur retourne à la musique tonale dans les années 80. C'est à cette époque qu'il reçoit une commande de Solidarnosc à la mémoire des ouvriers tués à Gdansk.

Ce sera son fameux *Lacrimosa*, plus tard intégré à son *Requiem polonais*. Penderecki créera de nombreuses œuvres sacrées, guidé par sa foi catholique.

Parmi ses œuvres principales :

Thrène (lamentations) à la mémoire des victimes d'Hiroshima 1960. Passion selon saint Luc 1965. Les diables de Loudun, opéra de 1969. Le rêve de Jacob 1974. Requiem polonais 1980-93. Symphonie no 7, « les sept portes de Jérusalem » 1996. Credo : son œuvre préférée, 1997. A sea of dreams did breath on me... 2010.

Quatre œuvres ont été écrites pour la grande violoniste Anne-Sophie Mutter, dont le magnifique 2<sup>e</sup> concerto pour violon ou Métamorphoses 1992-95. Elle dira de lui : « On retrouve dans l'évolution artistique du grand compositeur, le même éclectisme que chez Pablo Picasso. Peu de compositeurs ont eu des visages aussi différents et ont donné naissance à des œuvres aussi contradictoires »

Également chef d'orchestre, Penderecki a dirigé de nombreux orchestres en Pologne et dans le monde entier. Sa musique a été beaucoup utilisée au cinéma (Kubrick, Lynch, Wajda...). Il s'est intéressé à la musique électronique et a même collaboré avec le groupe de rock anglais Radiohead !...

Cet homme a eu plusieurs vies : *Le collectionneur d'arbres*.

Il résidait à Luslawice, à environ 100 km à l'est de Cracovie, où il a créé un arboretum. Son domaine de 30 hectares dont il a fait don à l'état polonais, compte plus de 1700 espèces et est ainsi devenu le plus grand jardin d'Europe de l'est, avec son fameux labyrinthe. Il a dit :

« Aucune forme d'art ne peut survivre si elle n'a pas de racine. Regardons juste un arbre : Il nous apprend qu'un chef d'œuvre doit être enraciné à la fois dans le ciel et sur la terre. »

La quasi-totalité de son œuvre est disponible en CD dans l'excellent label polonais DUX et à prix doux chez NAXOS.

DP

### L'Ecole polonaise des enfants à Orléans

Entretien avec Madame Ania RAMS, sa fondatrice et enseignante

**Loire-Vistule : Comment est née cette aventure autour de l'enseignement ?**

Ania RAMS : Un jour, alors que je réfléchissais à mon projet de vie personnel, j'ai rencontré une personne qui m'a incitée à devenir enseignante. Elle voyait en moi un aspect dont je ne m'étais pas aperçue. J'ai suivi son conseil et intégré l'Académie Pédagogique de Cracovie. Dès le premier cours, j'ai tout de suite compris que telle était ma destinée. 4 ans plus tard me voilà institutrice.

**LV : Vous travaillez à l'Ecole Saint Paul Bourdon Blanc à Orléans. En outre, vous avez créé l'Ecole Polonaise pour enfants. Comment est née cette idée ?**

AR : L'idée de créer cette école à Orléans était tout à fait naturelle et spontanée, et je n'ai pas pu m'empêcher de le faire. A l'origine, l'enseignement était diffusé de façon bénévole alors que parallèlement je faisais le nécessaire pour que l'école fonctionne officiellement. L'aboutissement des formalités indispensables ont duré 2 ans. En 1995, l'école devient filiale de l'Ecole polonaise de Paris sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale Polonais. Cette même année, j'obtiens la « Croix d'Or du Mérite » distinction attribuée pour mon action en tant que bénévole et pour la création de l'Ecole Polonaise. Cette distinction a été une énorme surprise. Mais cela m'a permis, grâce à elle, de prendre conscience davantage encore de ce que nous faisons était juste et apprécié. Je parle au pluriel car l'Ecole Polonaise ce n'est pas que moi. Durant des années, de nombreuses personnes ont travaillé avec passion et travaillent encore ainsi. Sans elles, la création et le fonctionnement de cette école auraient été impossibles.

En 2010, l'Ecole perd la subvention du Ministère de l'Education Nationale Polonais, suite aux modifications de la loi. J'ai décidé de poursuivre bénévolement. Et c'est encore le cas aujourd'hui.

**LV : Indépendante et bénévole mais avec le soutien de l'Association Loire-Vistule.**

AR : C'est exact. Cette union était logique. Notre but commun est la diffusion de la culture des traditions polonaises et la promotion des bonnes relations entre nos deux pays.

Les enfants bénéficient également du soutien de l'Association Loire-Vistule, notamment pour les questions d'assurance durant les cours et pour l'attribution de livres polonais – les prix à la fin de chaque année scolaire.

**LV : Combien d'élèves fréquentent actuellement l'Ecole Polonaise ?**

AR : Nous avons actuellement 20 élèves et 4 classes dont l'une est consacrée aux enfants qui étudient le polonais comme ils étudieraient une langue étrangère : ils ont pu en effet l'avoir entendu parler à la maison mais ne l'ont jamais pratiquée.

L'offre proposée aux enfants est attractive de sorte que les élèves reviennent chaque année et poursuivent leur cursus pendant toute la durée de leur scolarité.

Leurs racines et leur polonitude sont importants pour eux. J'ai, personnellement, un grand respect pour les parents et l'admiration pour les enfants, car ils consacrent leur temps libre et viennent aux cours le samedi après-midi. Certains élèves viennent même d'autres départements pour assister aux cours.



**LV : Quels sont les critères de votre programme éducatif ?**

AR : Les enfants apprennent à lire, écrire et parler correctement le polonais, afin de connaître les traditions, la culture et l'histoire de la Pologne. Nous disposons de manuels actuels polonais et nous adaptons les matériaux didactiques aux besoins des enfants, pour lesquels le Polonais est une seconde langue vivante.

Nous utilisons différentes méthodes pédagogiques parmi lesquelles, l'éducation par le jeu.

**LV : Vous développez, par ailleurs, d'autres projets avec les enfants.**

AR : Les enfants prennent effectivement part à d'autres projets liés à l'actualité du moment. Cela offre un attrait supplémentaire à l'Ecole Polonaise. Chaque année – et ceci depuis bon nombre d'années – les enfants préparent un spectacle présenté en janvier lors de la rencontre avec la « Polonia », la diaspora polonaise.

Pour certains enfants, c'est la première fois qu'ils montent en scène faisant ainsi, abstraction de leur timidité. Chaque année, le groupe des plus jeunes participe au concours Top Crèche organisé à Noël par la Cathédrale d'Orléans. Nous organisons également des sorties.

**LV : Qui travaille avec vous à l'Ecole Polonaise ?**

AR : Ce sont des personnes dotées d'une énergie inépuisable, et d'une volonté de transmettre leurs savoirs tout en consacrant leur temps. Actuellement nous sommes cinq à enseigner : Halina LESUEUR, Barbara PAULUS, Katarzyna STACHOWIAK et moi-même. Anna TROME est la trésorière de l'Ecole. Le corps enseignant évolue avec les années mais ce sont toujours des personnes passionnées, pleines d'idées et de créativité, pour lesquelles la promotion de la Pologne revêt une grande importance là où elles demeurent. Grâce à elles, l'Ecole continue d'exister.

**LV : Vous dirigez l'Ecole polonaise et animez les cours avec les enfants depuis tant d'années, d'où vous vient cette motivation ?**

AR : C'est avant tout une passion. Enseigner me donne beaucoup d'énergie et de satisfaction. J'adore faire cela.

Par ailleurs, la « Croix d'Or du Mérite » exige un engagement certain. En la recevant, je me suis sentie vraiment honorée et heureuse de la confiance qui m'a été accordée. Je ne peux pas y faillir maintenant.

Je crois profondément qu'il y a un sens à ce que je fais. La preuve, l'Ecole est toujours pleine d'enfants. Pleine d'adultes, aussi, qui souhaitent s'engager et qui veulent accompagner cette école.

**LV : Merci pour cet entretien. Bonne chance et bonne continuation à l'Ecole Polonaise.**



Jeanne Marie, Jeannette pour beaucoup, nous a quittés. Un an après que nous ayons dû la laisser en urgence dans un hôpital de Stockholm pour être ramenée à Orléans afin de s'y faire soigner. De ce cancer qui la rongait, elle ne s'est pas remise malgré les soins et la présence attentionnée, constante et chaleureuse de Jean, son frère, chez qui elle vivait désormais, et de Françoise.

Jeannette, c'était, pour tous ceux qui ont participé aux voyages de Loire Vistule, un sourire, un sens profond de l'amitié, une soif d'apprendre, et une curiosité d'esprit toujours en éveil. Jeannette, c'était aussi un profond attachement à sa culture d'origine d'où sa venue à certaines activités de Loire Vistule alors qu'elle demeurait à Angoulême. Pour tout cela, chapeau bas Jeannette ! G

[Jean vous remercie pour tous vos témoignages d'amitiés et condoléances](#)

### Monument matka siberianska

Le 16 septembre 2020 à Bialystok a eu lieu l'inauguration du monument en mémoire des héroïques « Mères de Sibérie ». Le monument fait partie du Musée de la Mémoire de Sybir et a pour auteurs Katarzyna Piotrowska et Ryszard Piotrowski.



Le monument commémore les mères polonaises envoyées en exil par les Soviétiques qui malgré des conditions de vie très difficiles ont élevé leurs enfants tout en leur transmettant la langue et les valeurs polonaises.



### Victoire d'IGA SWIATEK

à Roland Garros en finale face à Sofia Kenin (USA).

A 19 ans elle devient la première polonaise vainqueur d'un tournoi de Grand Chelem et cela avec brio ; elle n'a pas perdu un seul set pendant toute la compétition.

### Agata Zubel à Orléans

Agata Zubel est diplômée de l'école secondaire de musique Karol Szymanowski de Wrocław (percussions et solfège) et de l'Université de musique Karol Lipiński, où elle a étudié la composition avec Jan Wichrowski. Elle est membre du Cercle des jeunes de l'Union des compositeurs polonais et récipiendaire de la bourse du ministère de la Culture et du Patrimoine national.

Actuellement, elle enseigne à l'Académie de musique de Wrocław (PhD). En 2013, elle a été honorée par l'International Music Council's International Rostrum of Composers avec le meilleur titre de composition pour Not I, qu'elle a écrit pour soprano, ensemble instrumental et électronique. **Cette jeune compositrice polonaise sera l'invitée d'honneur de la finale du 14<sup>ème</sup> Concours International de Piano le samedi 31 octobre à 15 h au théâtre d'Orléans.**

Les trois finalistes auront à interpréter "Chamber piano concerto – for piano(s) and ensemble" (2018)–13' accompagnés par l'Ensemble intercontemporain Pierre Boulez sous la direction du jeune chef Simon Proust. Un événement d'exception pour les amateurs de musique contemporaine.

La venue d'Agata Zubel est encore incertaine compte tenu des règles sanitaires. GP

En savoir plus: <https://www.zubel.pl/>

**Nous apprenons le décès de Pierre Descout qui fut trésorier de l'association et présentons toutes nos condoléances à sa famille**

### Les cours de polonais

Les cours ont lieu à la salle St Joseph .S'inscrire auprès de Jacques Petré  
Email [jacpetre@yahoo.fr](mailto:jacpetre@yahoo.fr)

En raison des conditions sanitaires, les cours sont momentanément suspendus.

### Ecole polonaise pour les enfants à partir de 6 ans.

Les cours de polonais ont lieu les samedis après-midi.

Pour toute information s'adresser à Anna Rams (tél. 0635561018)

[Voir article en page 3](#)

### La Messe polonaise

A lieu à la chapelle St Joseph, située derrière la cathédrale à 11h tous les dimanches

### Adhésion à l'association Pour 2020

Cotisation simple 20 Euros  
Cotisation famille 26 Euros

A envoyer au trésorier

*Bruno Hajdukiewicz*

*8 rue Durfort de Duras*

*41600 Lamotte Beuvron*

Chèque à libeller à l'ordre de L'association Loire-Vistule

### SITE loirevistule.com

Pour le consulter et proposer des informations, des nouvelles

<http://www.loirevistule.com>

email : [loirevistule@gmail.com](mailto:loirevistule@gmail.com)

### La Gazette Loire-Vistule

dépend de vous. C'est aussi un lieu d'échange et de partage des expériences. Les événements concernant la Pologne sont toujours très bien accueillis.

Merci d'avance d'envoyer vos articles, textes et photos à [weislo.jean@neuf.fr](mailto:weislo.jean@neuf.fr)

Responsable de la publication : Dorota Moureaux

Rédactrice: Marie-José Gasowski, [gasomaya@wanadoo.fr](mailto:gasomaya@wanadoo.fr)

Mise en page : Jean Weislo

### Association LOIRE-VISTULE

Maison des Associations  
46ter rue Sainte Catherine  
45000 Orléans

Présidente : Dorota Moureaux